

# La Constitution face au temps *Regards croisés franco-japonais*

時代の中の憲法  
日本とフランスにおける視点の交差

*Direction scientifique*  
Emmanuel AUBIN et Loïc LEVOYER  
*Vice-Présidents de l'Université de Poitiers*

Vendredi 4 Octobre 2019

ASSEMBLEE NATIONALE  
(salle Victor HUGO)

*Présentée dans le projet de loi de juillet 2018 comme « une adaptation aux exigences de notre temps », la révision constitutionnelle en France s'inscrit clairement dans un rapport au temps à l'instar du projet de révision de la Constitution japonaise de 1946. Dans les deux pays, les processus de révision rencontrent des difficultés qui interrogent quant aux raisons motivant cette nécessité de réviser les Constitutions. En France, l'objet de la révision est de rendre possible une « démocratie plus représentative, responsable et efficace », la phase de discussion parlementaire ayant été interrompue par le mouvement des gilets jaunes et le Grand débat national. Au Japon, le projet de loi constitutionnelle défendu depuis 2012 par la majorité au pouvoir renoue avec une certaine pensée traditionnelle au cœur d'un débat et n'a toujours pas franchi l'étape de la discussion au Parlement, préalable nécessaire à l'approbation par référendum.*

**Allocutions d'ouverture** 9h00 – 10h00

**Alain TOURET**, Député, Président du groupe d'amitié France-Japon de l'Assemblée nationale  
**Yves JEAN**, Président de l'Université de Poitiers

## PREMIÈRE PARTIE

### *Le temps du changement : pourquoi réviser la Constitution ?*

*Présidents de séance : Emmanuel AUBIN, Professeur à l'université de Poitiers  
et Loïc LEVOYER, Maître de conférences HDR à l'université de Poitiers*

- 10h00-10h30 « Forces et faiblesses de la Constitution française – Les raisons du changement », par **Dominique ROUSSEAU**, Professeur émérite à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
- 10h30-11h00 -« Forces et faiblesses de la Constitution japonaise - Les raisons du changement, **Masahiro SOGABE**, Professeur à l'université de Kyoto
- 11h00-11h30 Le projet de loi constitutionnelle français « Pour une démocratie plus représentative, responsable et efficace », **Yaël BRAUN-PIVET**, Députée, Présidente de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, Rapporteuse du projet de loi constitutionnelle

- 11h30-12h00 Le projet de loi constitutionnelle japonais, **Shiori YAMAOKA**, *Députée à la Chambre des représentants du Parlement japonais* avec **Ayano KANEZUKA**, *Maître de conférences associée de droit public à l'Université de Keio, avocate au barreau de Paris et de Tokyo*
- 12h30-13h45 Déjeuner des participants à la questure de l'Assemblée nationale en présence de Mme la députée Laurianne ROSSI, *questeuse à l'Assemblée nationale*

## **DEUXIEME PARTIE**

### *Le changement dans le temps : les limites et les voies de la révision*

*Président de séance : Olivier BEAUD, Professeur à l'université de Paris 2*

#### *Les limites au changement*

- 14h00-14h30 « Les limitations et limites de la révision constitutionnelle en France - Théorie et pratique du pouvoir constituant », **Samy BENZINA**, *Professeur à l'université de Poitiers*
- 14h30 – 15h00 « Les limitations et limites de la révision constitutionnelle en Japon - Théorie et pratique du pouvoir constituant », **Hajimé YAMAMOTO**, *Professeur à l'université de Keio*

#### *Les voies du changement*

- 15h15-15h45 « La révision formelle et les changements informels en France », **Cécile GUERIN-BARGUES**, *Professeure à l'université Paris Nanterre*
- 15h45-16h15 « Les changements modérés mais pertinents par l'anti-révisionnisme constitutionnel au Japon », **Hiroshi OTSU**, *Professeur à l'Université Meiji (Tokyo)*

## **TROISIEME PARTIE**

### *La Constitution et le Temps : La révision et les droits fondamentaux*

*Présidents de séance : Pierre-Yves MONJAL, Professeur à l'université de Tours, Président du réseau Nibon-Europa et Ken HASEGAWA, Professeur à l'Université Kogakuin*

- 16h30-17h30 *Table ronde avec*

**Sacha HOULIE**, *Député, membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République*

**Shigeru ISHIBA**, *Député à la chambre des représentants du Parlement japonais, ancien ministre d'Etat, ministre de la Défense*

**Guillaume TUSSEAU**, *Professeur à Sciences –Po Paris.*

**Hideki ETO**, *Professeur à l'Université Meiji (Tokyo)*

*Clôture du colloque : Richard FERRAND, Président de l'Assemblée nationale (sous réserve)*